



---

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'OCPM DANS LE CADRE DES AUDIENCES SUR LE PPU DES FAUBOURGS

OCTOBRE 2020

# Table des matières

Un mot sur le Comité	3
Mise en contexte	4
Transit et branchement à la rue Notre-Dame	12
Trame verte et lutte aux îlots de chaleur	22
Mesures transitoires à mettre en œuvre	24
Recommandations d'aménagements résilients et durables	25
Échéancier	28
Annexes (Lettres d'appui)	29

# Un mot sur le Comité de la rue Fullum

Ayant suivi avec intérêt les travaux de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) quant à la requalification du secteur des Faubourgs pendant lesquels ont également été annoncés des travaux de réfection dans certaines artères du quartier Sainte-Marie, plusieurs résident-es et usager-ères de la rue Fullum se sont montrés inquiets à l'idée d'une connexion de cette dernière à la rue Notre-Dame.

Face à la vétusté des différentes infrastructures de la rue et considérant la vocation scolaire et communautaire de son tronçon Ville-Marie, plusieurs voisins ont spontanément entrepris de mettre sur pied le Comité de la rue Fullum au courant de l'été 2020. Ce dernier a rapidement tissé des liens avec différents organismes ayant pignon sur rue. Une pétition de plus de mille signataires mettant en contact bon nombre de bénévoles s'est avérée l'occasion de riches échanges entre résident-es d'horizons bien différents ayant toutes et tous comme objectif commun de s'approprier leur milieu de vie pour en faire un lieu sécuritaire, inclusif et respectueux de l'environnement. Malgré la trame déstructurée du secteur, un sentiment d'appartenance fort lie les citoyen-nés de Sainte-Marie à leur quartier.

Bien qu'ils ne soient pas spécifiquement abordés à l'intérieur du présent mémoire, le Comité se montre sensible à d'autres

enjeux d'ordre social. L'accessibilité aux logements abordables, l'accès aux berges du Saint-Laurent, l'offre alimentaire et la présence de commerces de proximité sont autant de défis auxquels les résident-es de ce secteur de Sainte-Marie sont confrontés et dont nous nous montrons préoccupés.

Le Comité souhaite par ailleurs profiter des pages de ce mémoire pour saluer la disponibilité et l'implication des élus et de l'équipe de l'arrondissement Ville-Marie avec qui les rencontres constructives se sont multipliées au cours des derniers mois.

Dans la foulée des grands changements qui s'opèrent déjà dans le Centre-Sud et à l'intérieur du quartier Sainte-Marie, nous souhaitons que la rue Fullum conserve sa vocation communautaire et que ses infrastructures soient mises à jour de façon à rendre pérenne une vie de quartier de qualité qui encourage les déplacements actifs. Voici donc un document faisant état du beau et du moins beau qui marque le quotidien de celles et ceux habitant ce secteur de Ville-Marie.

Nous sommes convaincus, Mme la présidente, que l'OCPM saura bien rendre compte de nos différentes propositions.



Ci-contre, la mairesse de Montréal et la conseillère du district municipal de Sainte-Marie, Valérie Plante et Sophie Mauzerolle, à l'occasion de rencontres avec les membres initiateurs du Comité, des résident-es et les présidentes des Conseils d'établissements des écoles Champlain et Jean-Baptiste-Meilleur au courant de l'été 2020. (crédits des deux photos de droite : Cabinet de la mairesse).

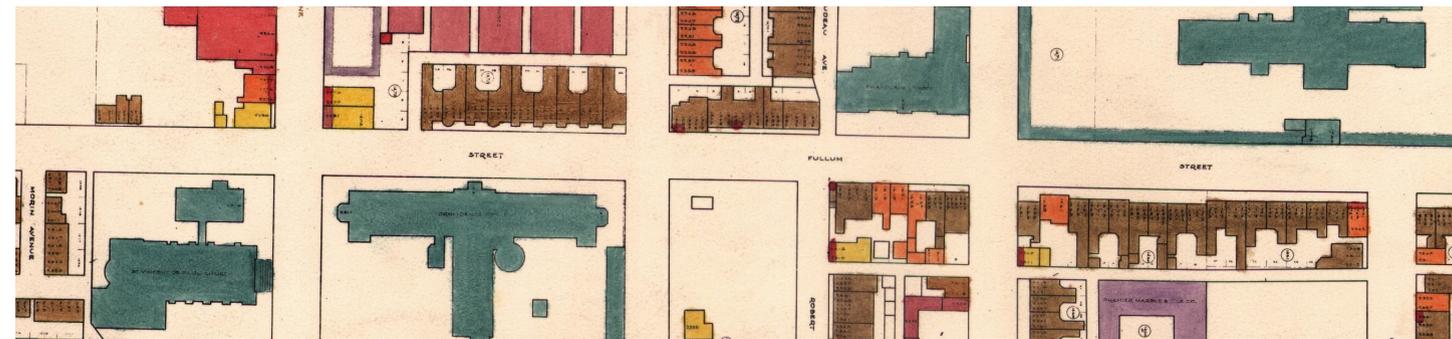
## Crédits

La rédaction du document, la conception graphique ainsi que toutes les photos dont la source n'est pas mentionnée sont créditées aux résident-es membres du Comité de la rue Fullum. Ses membres initiateurs, Tatiana Soto, Sylvain Émard, Jean Logan et Carl St-Denis peuvent être joints à l'adresse courriel suivante: [comitedelaruefullum@gmail.com](mailto:comitedelaruefullum@gmail.com)

## Mise en contexte

Situé à l'est de l'arrondissement de Ville-Marie, le quartier Sainte-Marie est bordé par la rue Papineau à l'ouest, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à l'est, le Saint-Laurent au sud et Le Plateau-Mont-Royal au nord de la rue Sherbrooke. La rue Fullum se trouve au centre de ce quartier historiquement ouvrier.

Au bonheur des résident·es et visiteur·euses de ce secteur de Sainte-Marie, une importante partie du patrimoine bâti situé dans la rue Fullum entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame a vu plusieurs de ses immeubles et leurs pierres traverser le temps. D'autres ont disparu. C'est le cas non seulement de plusieurs complexes industriels, mais aussi de certains bâtiments institutionnels, telles l'ancienne prison des Femmes située à l'angle des rues Logan et Fullum et l'école primaire Champlain, reconstruite de façon à la rendre méconnaissable. D'autres lieux institutionnels ont toutefois été préservés et certains ont été réaffectés à d'autres fonctions communautaires desservant toujours la collectivité: l'école primaire Jean-Baptiste-Meilleur, le remarquable couvent des sœurs de la Providence, aujourd'hui devenu Espace Fullum/Habitat Fullum, ainsi que l'ancien poste de pompier n° 19, devenu le théâtre Espace Libre.



L'ancienne Maison mère des sœurs de la Providence réhabilitée en maison d'hébergement sur la rue Fullum entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve. Elle abrite aujourd'hui également plus d'une vingtaine d'organismes communautaires, la plupart étant co-propriétaires d'Espace Fullum. (Archives de la Ville de Montréal)

Dans l'élan de modernité du «tout-à-l'auto» dont est issu le Grand Quartier général de la Sûreté du Québec, la rue Fullum a vu ses arbres coupés et n'a été dotée que de trottoirs de 2,1 m, 1,8 m et 1,5 m seulement sur lesquels des poteaux électriques ont été dressés. Plus d'un demi-siècle plus tard, les emprises de la rue Fullum n'ont toujours pas été mises à jour malgré la dense population y habitant et l'importante circulation de transit qui marque le quotidien de ses usager·ères. Le tronçon situé entre les rues Notre-Dame et Sherbrooke, compris à l'intérieur de la zone à l'étude du Programme particulier d'urbanisme des Faubourgs, fait aujourd'hui office de voie collectrice pour l'arrondissement Ville-Marie. Sur un axe nord-sud, il traverse le quartier Sainte-Marie en son cœur et constitue un véritable bassin de services à la petite enfance et aux familles.

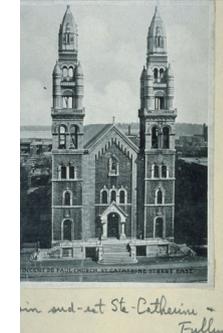
Deux écoles primaires, trois centres de la petite enfance, une garderie privée, deux organismes logeant bon nombre de mères monoparentales, une maison des jeunes, plusieurs habitations pour aîné·es, deux parcs, dont un doté d'une pataugeoire encore en construction, et deux théâtres se succèdent tout au long de ce segment à l'intérieur d'un seul kilomètre. La rue Fullum se trouve aujourd'hui au centre du secteur de Montréal contenant la plus haute densité de services destinés à la petite enfance.



École St-Eusèbe, aujourd'hui convertie en plusieurs organismes (BANQ - Collection Pierre Monette)



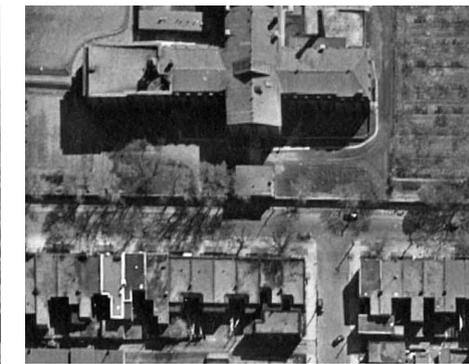
L'Académie Meilleur, aujourd'hui l'école Jean-Baptiste-Meilleur (BANQ - Collection Pierre Monette)



Église St-Vincent de Paul, où sera inauguré en 2021 le Théâtre Cartier (BANQ - Album Massicotte)



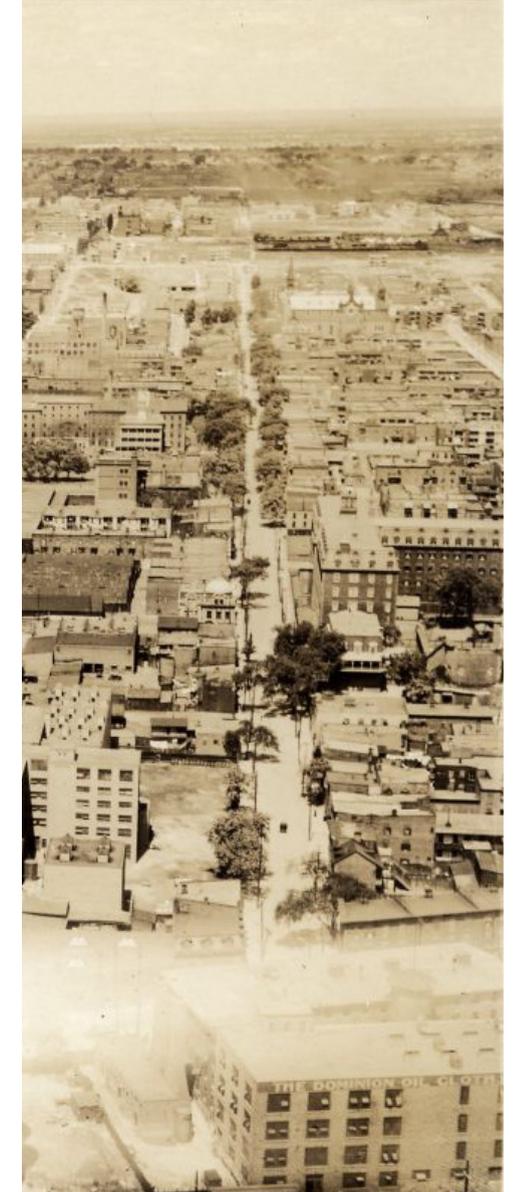
L'édifice Wilfrid-DeRome complété en 1967 (Registre des immeubles patrimoniaux de la Société québécoise des infrastructures)



La prison Fullum (prison des Femmes) sur la rue Fullum photographiée en 1947 où est aujourd'hui érigé le Grand Quartier général de la Sûreté du Québec (Archives de la Ville de Montréal)



L'école Champlain à l'angle des rues Fullum et Logan lors d'un incendie en 1920 (BANQ - Fonds La Presse)



La Dominion Oil Cloth et la rue Fullum vers le nord, le couvent des Sœurs de la Providence et le clocher de l'église St-Eusèbe de Verceil en 1926 (BANQ)

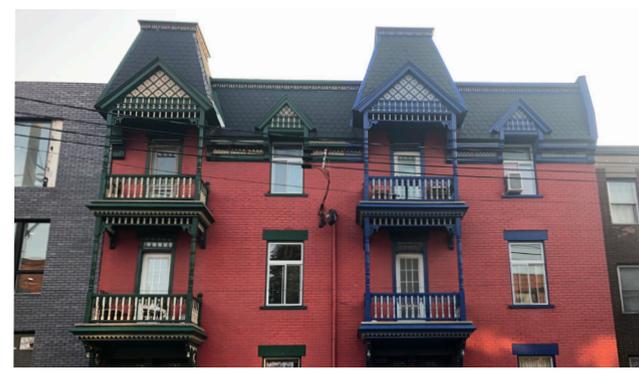
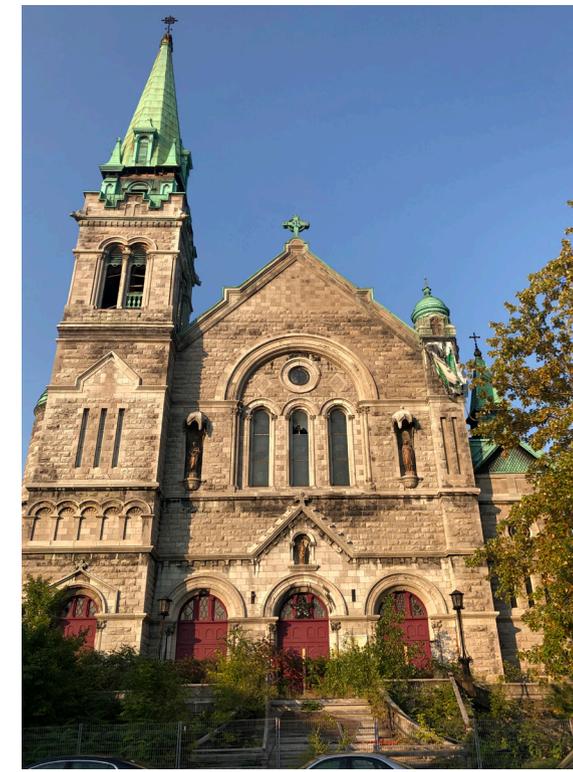




ECOLE ELEMENTAIRE  
CHAMPLAIN



Le Carrefour St-Eusèbe  
DE MONTREAL INC.



COOPÉRATIVE D'HABITATION  
VOISINS, VOISINES



## Transit et branchement à la rue Notre-Dame

Compte tenu du fait que le secteur de la rue Fullum nous concernant est un corridor scolaire très fréquenté et considérant la problématique actuelle du trafic, nous nous inquiétons grandement à l'idée d'ouvrir la rue Fullum sur la rue Notre-Dame. Aux heures de pointe, la rue Fullum prend des airs de stationnement où le bruit des klaxons s'entremêle à celui des moteurs faisant subir un tapage quotidien aux résident-es.

L'apaisement du trafic sur les grands axes avoisinants, d'Iberville, Frontenac et de Lorimier, la perspective de voir construire 7500 nouveaux logements dans le secteur des Faubourgs et la création prévue de 15 000 nouveaux emplois, dont ceux du pôle des fonctionnaires, qui sera développé à l'intersection des rues Fullum et Notre-Dame, impacteront grandement le débit automobile et de camionnage dans notre rue qui est un des grands axes nord-sud. Dans le PPU 2012 Quartier Sainte-Marie, les urbanistes de la Ville recommandaient spécifiquement en page 48 de :

« Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation dans le contexte du redéveloppement du secteur, notamment dans les rues Parthenais et Fullum. »

Cette dernière recommandation est reconduite dans le Rapport de consultation publique Secteur des Faubourgs juillet 2019. Elle est toujours ignorée à ce jour et a disparu de la version du PPU des Faubourgs de mars 2020, alors que la proposition d'ouvrir Fullum sur Notre-Dame, absente de tous les PPU jusque-là, apparaît soudainement dans la version de mars 2020.

La justification invoquée par l'Arrondissement pour le branchement automobile des rues Notre-Dame et Fullum est de faciliter l'accessibilité au parc Bellerive.

Pourtant, des passages pour piétons plus larges et des feux rouges plus longs pourraient être envisagés. Alors que l'approche privilégiée dans le PPU est celle de la mobilité

active et d'un apaisement de la circulation, une question se pose: pourquoi est-il nécessaire et incontournable de faciliter l'accès automobile pour se rendre au parc Bellerive par la rue Fullum? Les urbanistes ont répondu, lors de la période de questions du 24 septembre dernier, que pour avoir des temps de passage plus longs aux feux de circulation, il fallait une intersection de deux rues. Une alternative à ce scénario nous paraît préférable.

Il semble évident que le trafic du tronçon Ville-Marie de la rue Fullum sera grandement impacté à la hausse si ce branchement se concrétisait. La rue Fullum se transformerait alors en boulevard urbain où les automobilistes pourraient rapidement transiter du boulevard Saint-Joseph jusqu'à la rue Notre-Dame, du sud vers le nord et inversement.

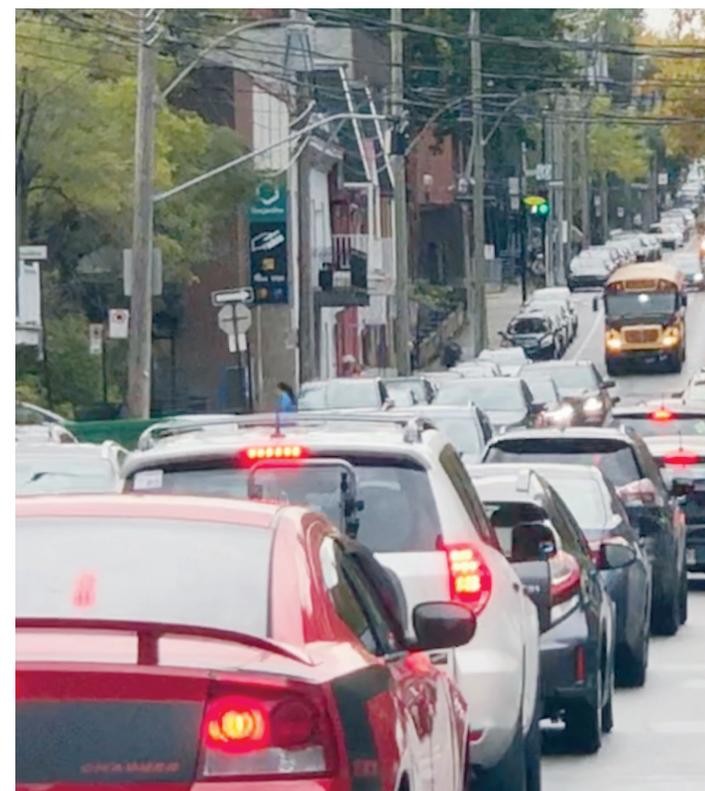
La Ville a-t-elle procédé à des études d'impact? Envisage-t-elle des mesures d'apaisement de la circulation dans la rue Fullum? Plusieurs résidents s'interrogent à l'effet que la rue Fullum serait en quelque sorte sacrifiée pour faciliter les déplacements automobiles.

Le Comité s'oppose à la recommandation de la Ville de Montréal d'un branchement des rues Fullum et Notre-Dame qui serait ouvert au transit automobile.

Les semi-remorques se rendant quotidiennement à la réception des marchandises de la SQ devraient également céder la place à des camions plus légers.



Les dernières cartes interactives du PPU des Faubourgs montrent les nouvelles rues projetées avec la rue Notre-Dame qui ouvre la rue Fullum à la circulation.



## Mobilité active et sécurité aux abords des écoles

La sécurité aux abords des écoles primaires Champlain et Jean-Baptiste-Meilleur est un enjeu majeur dans le quartier Sainte-Marie. Pendant les heures de pointe du matin et de l'après-midi, des centaines de véhicules empruntent la rue Fullum en direction sud pour avoir accès au pont Jacques-Cartier ou pour prendre l'autoroute Ville-Marie en direction ouest. Les brigadier-ères scolaires font de leur mieux pour sécuriser la traversée piétonnière des enfants seuls ou accompagnés aux intersections Logan et de Rouen dans le tronçon de la rue Fullum situé entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, qui n'a que deux feux de circulation et un seul avertisseur de vitesse qui a été vandalisé et est défectueux depuis trois ans.

Des enfants en âge préscolaire et leurs accompagnateurs se déplacent à pied ou à vélo pour se rendre aux différents CPE situés à proximité de la rue Fullum. L'ambiance est tendue et la sécurité déficiente lorsque les conducteurs ne font pas leur arrêt obligatoire et ne réduisent pas la vitesse aux abords des débarcadères scolaires et des traversées piétonnières.

L'étroitesse des trottoirs de la rue Fullum fait aussi du déplacement des piétons un enjeu de sécurité. Il est impossible de suivre les directives de la Direction générale de la santé publique en temps de pandémie quant à la distanciation sociale. L'état actuel des trottoirs force les piétons à emprunter la piste cyclable pour circuler à une certaine distance les uns des autres.

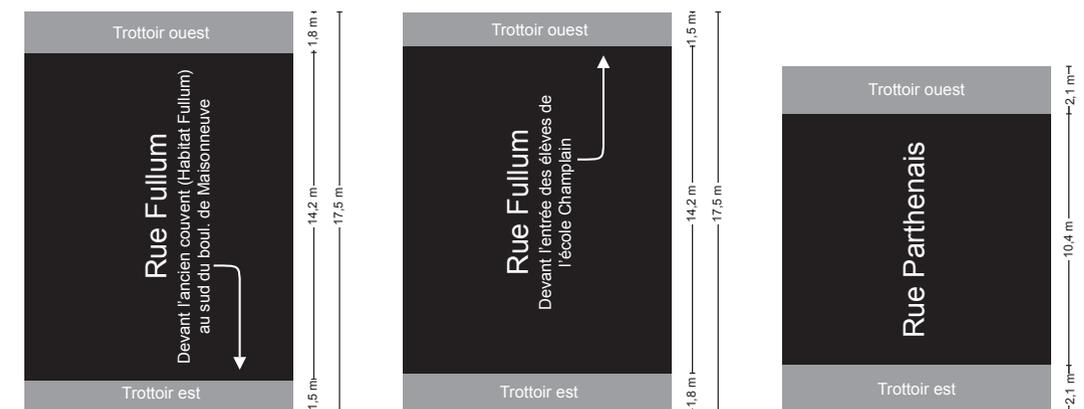
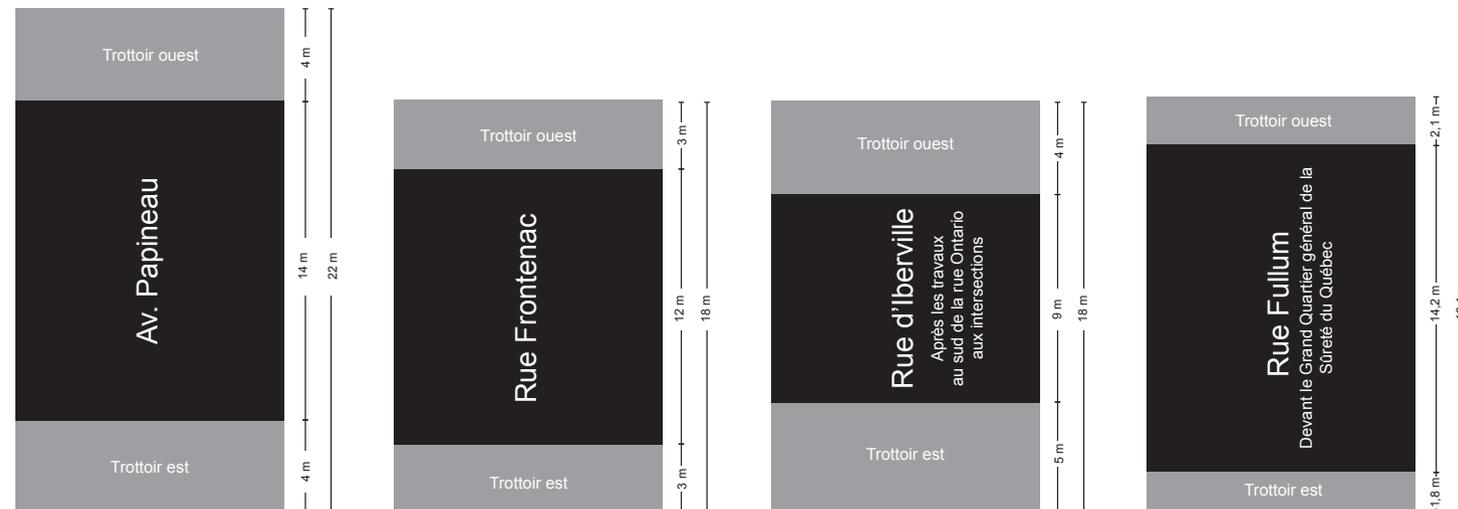
Les parents et accompagnateurs qui se déplacent l'hiver dans la rue Fullum avec de jeunes enfants en carrosse ou en traîneau font face à d'autres contraintes dues à l'étroitesse des trottoirs. Il en va de même pour les nombreux-es usagers-ères se déplaçant en fauteuil roulant. En raison de la présence de poteaux électriques, des sections du trottoir d'un côté de Fullum, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, affichent des panneaux qui interdisent le passage des chenillettes et ne peuvent donc pas être déneigées.

La rue Fullum est une rue collectrice et, selon le Plan directeur de l'enfouissement de 2006 de la Commission des services électriques de Montréal, devrait avoir son réseau câblé enfoui. Le temps est venu d'enfouir les infrastructures électriques. Le Comité se questionne sur l'équité des services offerts aux citoyen-nes d'un arrondissement à l'autre, surtout lorsque le tronçon de la rue Fullum entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine compte deux écoles primaires et plusieurs organismes à vocation communautaire.

Au Plateau-Mont-Royal, la rue Fullum est dotée de trottoirs deux fois plus larges du côté ouest; les fils électriques sont enfouis et la rue est bordée d'arbres des deux côtés. Aussitôt au sud de Sherbrooke, dans l'arrondissement de Ville-Marie, l'expérience piétonne change radicalement: les arbres de la Ville disparaissent et les trottoirs rétrécissent de moitié. De plus, sur ces derniers, se trouvent de nombreux obstacles les rendant universellement inaccessibles. Le corridor scolaire de la rue Fullum doit être guidé par les mêmes orientations municipales quant à l'aménagement accessible et sécuritaire pour les piétons et les cyclistes.

Il en va de même pour les résident-es du Centre La Traversée. Le côté est du bâtiment donnant sur la rue Fullum ne comporte qu'une seule adresse, le 1431. Outre les locataires, les travailleurs de bureau, les employés de l'édifice et le personnel soignant, des résidents en perte d'autonomie vivent dans l'immeuble.

En 2018, le journal Le 1431, publié par le Centre, soulignait que les déplacements des résident-s à mobilité réduite étaient très difficiles en période hivernale en raison des sections du trottoir du côté est de la rue Fullum qui n'étaient pas déblayées. Les résident-es ont déjà fait part à la Ville de cette situation et les informations ont été acheminées au service des Travaux publics afin de faire élargir le trottoir et de faire un suivi auprès d'Hydro-Québec. Pourtant, rien n'a changé depuis. Les trottoirs n'ont, par endroits, qu'un seul mètre de dégagement tout au long du tronçon situé entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke. Ils ne respectent toujours pas les énoncés de la Politique municipale d'accessibilité universelle et de la Charte montréalaise des droits et responsabilités, malgré le profil d'une population qui en dépend directement.



Un aperçu des différentes largeurs des espaces piétons sur les principaux axes nord-sud du quartier Sainte-Marie. Les empiètements des poteaux électriques, des bornes-fontaines ou des marches d'entrées résidentielles sur les trottoirs de la rue Fullum ne sont pas ici illustrés ou pris en compte. Ces restrictions réduisent l'espace de passage des trottoirs à 1,2 m ; 1,1m et 1m tout au long de la rue Fullum entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame.



Les trottoirs ne sont pas accessibles aux abords des deux écoles primaires et des CPE de la rue Fullum sur le kilomètre qui sépare les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke. Ils sont mal déneigés en raison de leur étroitesse et des poteaux électriques.



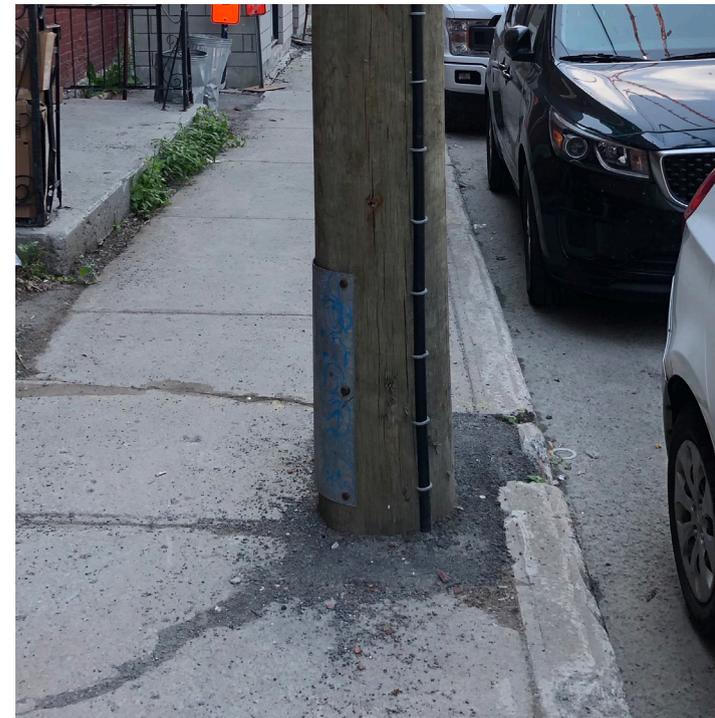
Un seul mètre de trottoir s'offre aux résident-es âgé-es et à mobilité réduite devant l'ancien Couvent au 1431 rue Fullum. Les fauteuils roulants sont contraints de circuler dans la rue en faisant face à une dense circulation automobile.



Les trottoirs de la rue Fullum, au nord de la rue Sherbrooke, dans Le Plateau-Mont-Royal, offrent un aménagement vert, invitant et libre d'obstacles.



Au sud de la rue Sherbrooke, de nombreuses piéton-nés préfèrent marcher dans la rue les jours de collectes.



Les espaces piétons sont peu invitants. Deux personnes ne peuvent marcher côte à côte en raison des poteaux.



Les fréquents déplacements en fauteuil roulant ne sont pas possibles sur les trottoirs.



Au sud de la rue Ontario, côté ouest, moins de 1,2 m d'espace est dégagé.

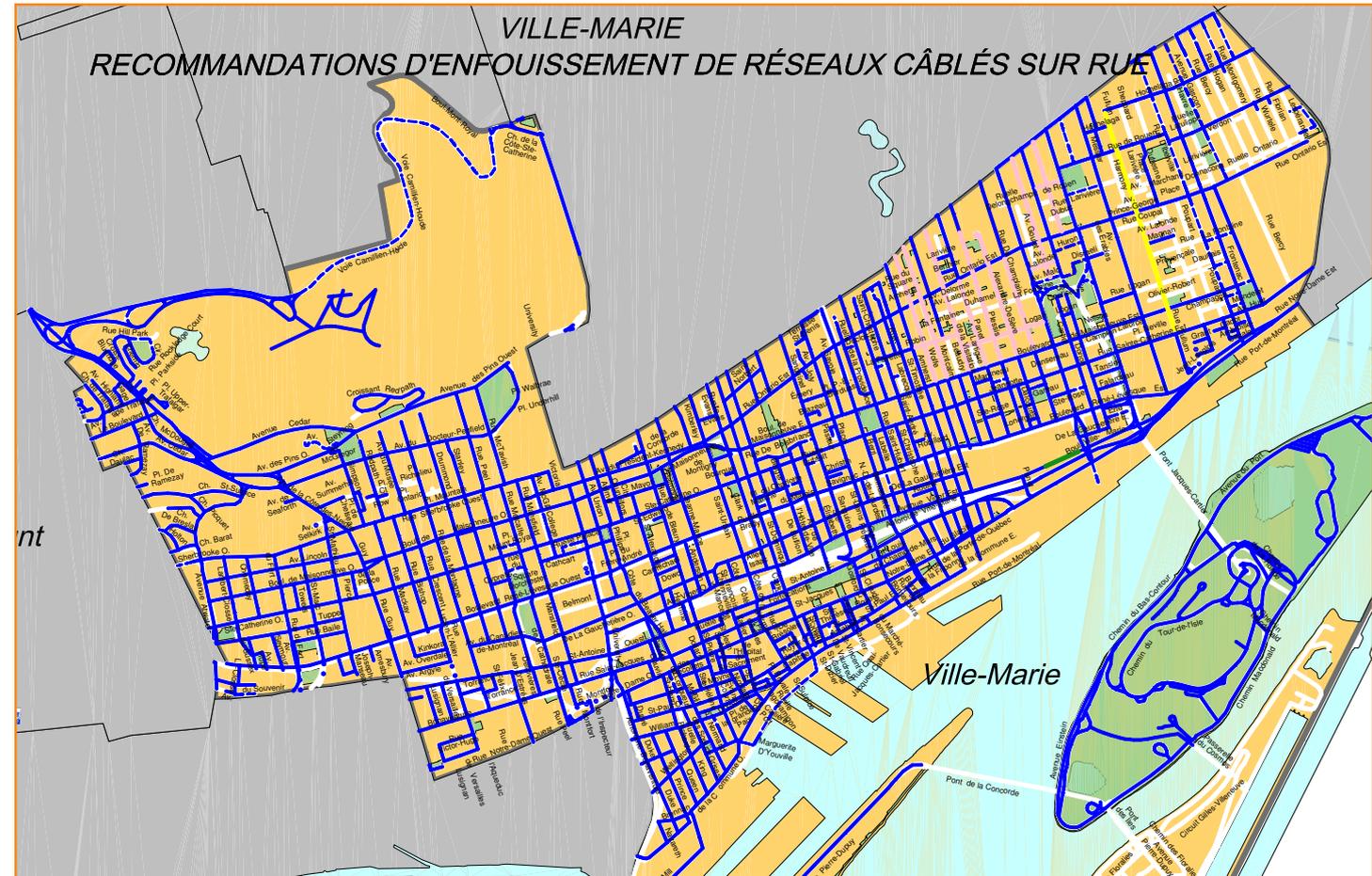


CPE et centres de jour sillonnent la rue Fullum quotidiennement malgré les trottoirs inadaptés afin d'éviter le côté des poteaux. Le trottoir est abaissé sur près de 20 mètres devant les quais de réception de la SQ.



Le Centre récréatif Poupart se rend à la pataugeoire Olivier-Robert et à l'École Champlain quotidiennement l'été.

Le passage des chenillettes de déneigement est interdit par endroits en raison du manque d'espace de trottoir. Parents et enfants doivent marcher dans la rue en hiver pour contourner les sections qui ne sont pas entretenues!



Le kilomètre de la rue Fullum situé entre les rues Sainte-Catherine et Hochelaga est recommandé pour l'enfouissement depuis 2006 par le premier plan directeur qu'a élaboré la Commission des services électriques de Montréal (CSEM).

Recommandations retenues, illustrées selon le réseau routier hiérarchisé

- Artère principale
- Artère secondaire
- Collectrice
- Locale

Réseaux câblés souterrains et aériens

- Réseau de distribution souterrain
- Réseau de distribution aérien hors rue et réseau de conduits souterrain de la Ville de Montréal ou de la CSEM (éclairage de rue et signalisation)
- Réseau mixte (aérien hors rue et souterrain)

Découpage territorial

- Arrondissement de Montréal
- Municipalité reconstituée
- Limite des arrondissements et des municipalités reconstituées

Parc

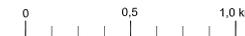
- Parc régional
- Parc municipal

Notes

- Le réseau électrique de la Ville de Westmount n'est pas représenté
- Ne sont pas inclus les réseaux privés et publics autres que municipaux

Sources

- Commission des services électriques de Montréal 2013
- Géobase de la CMM
- Carte de base au 1/1000 de la Ville de Montréal



# Trame verte et lutte aux îlots de chaleur

Contrairement à son segment arboré dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, la rue Fullum, au sud de la rue Sherbrooke et jusqu'à la rue Notre-Dame, est complètement dépourvue d'arbres. Mis à part quelques arbres situés sur quelques propriétés, il n'y en a aucun qui ait été planté par l'administration municipale depuis la destruction de la canopée dans les années 1960.

C'est connu, et reconnu, la rue Fullum dans son segment Ville-Marie est un îlot de chaleur important, particulièrement au sud de la rue Ontario. Avec deux voies automobiles, des pistes cyclables et des stationnements de chaque côté, l'aire asphaltée de la chaussée est imposante. Il suffit de se promener le long de la rue pour se rendre compte de manière évidente que la surface minéralisée du secteur est considérable. Aux grands axes de circulation automobile que sont la rue Notre-Dame, l'avenue de Lorimier et la rue Sherbrooke et au tablier du pont Jacques-Cartier, pour ne nommer que ceux-ci, il faut ajouter les immenses stationnements du siège de la Sûreté du Québec qui longent la partie ouest de la rue Fullum, entre les rues Coupal et Logan. Ces derniers ont de nombreuses fois fait l'objet de recommandations visant à atténuer les effets du rayonnement solaire qu'ils provoquent, mais rien n'a été fait. En tant qu'organisme gouvernemental, il nous semble que la Sûreté du Québec devrait faire preuve d'exemplarité en collaborant avec les autorités municipales, afin de contribuer aux solutions d'atténuation des impacts causés par leurs installations.

L'absence de couvert végétal dans la rue est préoccupante, car elle peut entraîner de nombreuses conséquences néfastes. Les effets engendrés par les îlots de chaleur peuvent causer de nombreux problèmes de santé et les résidents de la rue Fullum

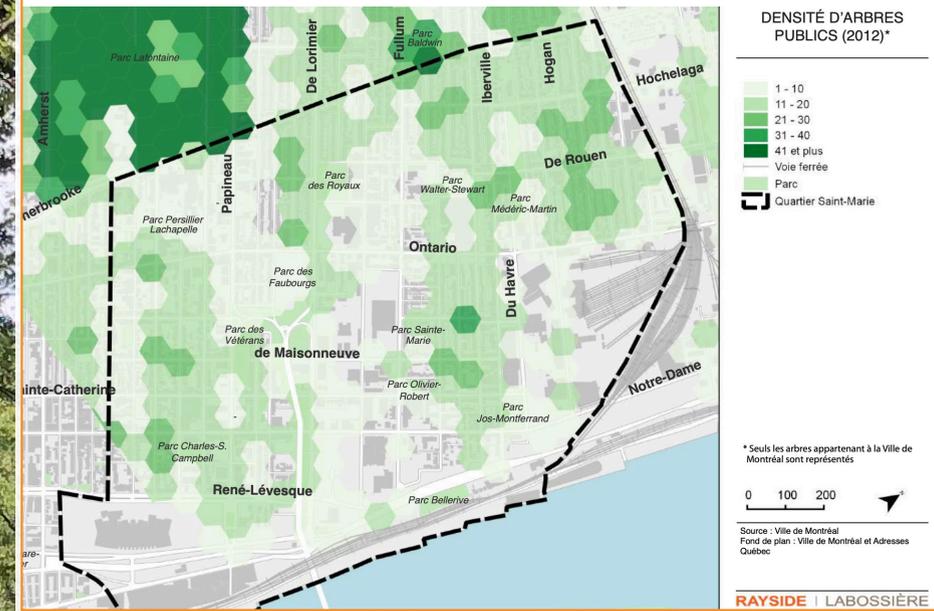
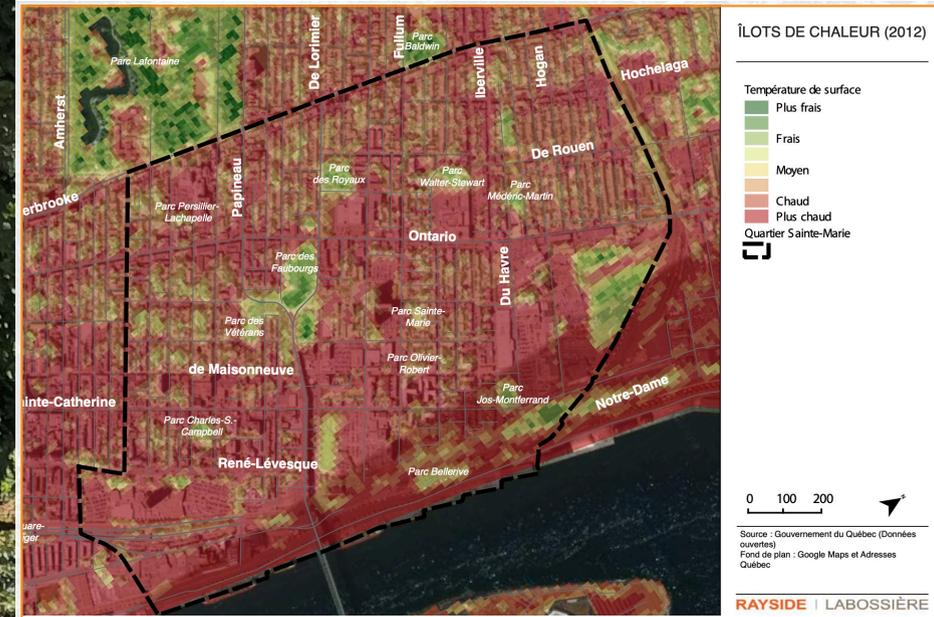
sont inquiets. Alors que la situation est connue depuis longtemps, nous nous expliquons mal qu'aucune mesure d'atténuation n'ait été prise afin de remédier à la situation. Rappelons qu'en plus des familles qui habitent rue Fullum, cette dernière compte plusieurs CPE, des résidences pour personnes âgées et à mobilité réduite, deux écoles primaires et de nombreux organismes communautaires. Les déplacements piétonniers y sont donc nombreux. Les épisodes de canicules sont et seront de plus en plus fréquents, et il est urgent que des mesures de végétalisation soient prises, afin d'assurer un environnement sécuritaire pour les résidents et les usager·ères de la rue. Des arbres plantés de part et d'autre de la rue créeraient de plus un effet tunnel qui pousserait les automobilistes à ralentir.

Dans le PPU 2012 Quartier Sainte-Marie, on recommandait en page 48 d'« améliorer le couvert végétal de ce secteur fortement minéralisé du Quartier Sainte-Marie lors de la redéfinition des emprises de rue. » Cette recommandation, reconduite dans le Rapport de consultation publique Secteur des Faubourgs juillet 2019, a complètement disparu dans la version du PPU des Faubourgs de mars 2020.

Plus de huit ans après la publication du PPU du quartier Sainte-Marie, aucune action ne s'est concrétisée. Le Comité recommande un verdissement dans les plus brefs délais.



Les deux stationnements sous-utilisés génèrent un important îlot de chaleur pour les riverain·es de la rue Fullum. Il avait été recommandé par la Ville de convertir l'un d'eux en parc et de mettre en place un stationnement étage.



Des arbres ont été coupés aux abords d'un des stationnements du Grand Quartier général de la SQ lors de son récent réasphaltage.



Cartographie de Rayside Labossière tirée du collectif Démarche quartier intégré pour Sainte-Marie (2013).

## Mesures transitoires à mettre en œuvre

En attente d'une redéfinition complète des emprises de la rue Fullum, plusieurs mesures transitoires contribueraient à l'apaisement des impacts liés à la circulation de transit et aux îlots de chaleur. Voici quelques interventions pouvant être mises en œuvre à court terme.

- 1 Aménager une traverse pour piétons devant l'entrée de l'ancien couvent au 1431 rue Fullum pour rendre accessible le trottoir de l'autre côté de la rue
- 2 Installation d'afficheurs de vitesse numériques dans les deux directions aux abords des deux écoles
- 3 Accroître la surveillance des intersections plus achalandées, notamment à l'intersection des rues Fullum et Logan, Ontario, de Rouen et Hochelaga
- 4 Doter certaines intersections, telle celle des rues Magnan et Fullum, d'un dégagement rendant les piétons plus visibles et permettant aux véhicules de s'engager sur la rue Fullum de manière plus sécuritaire
- 5 Amélioration du déneigement des trottoirs de la rue Fullum aux endroits inaccessibles aux chenillettes
- 6 Peindre des saillies délimitées par des bollards sur la chaussée plutôt que de procéder à un coffrage de béton en prévision des possibles travaux d'aqueducs et d'enfouissement du réseau électrique
- 7 Aménagement de placotoirs et de mobilier de verdissement en bordure de l'entrée des élèves de l'école Champlain
- 8 Résoudre la problématique des véhicules garés en infraction bloquant le débarcadère d'autobus de l'école Jean-Baptiste-Meilleur
- 9 Étudier la possibilité d'un sens unique vers le Nord pour Fullum entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke
- 10 Établir un sens unique vers l'ouest dans la rue Larivière entre la rue Fullum et l'avenue de Lorimier pour éviter que la dense circulation de transit en provenance du pont Jacques-Cartier emprunte la rue Fullum



Exemple d'un placotoir aménagé à la place des stationnements. Les blocs de béton et l'asphalte peints contribuent à verdifier et à rendre l'espace plus animé. L'entrée des élèves de l'école Champlain serait ainsi plus espacée.



Des boîtes de plantation pourraient être distribuées le long de la rue en attendant la réfection des trottoirs qui incluraient une rive plantée.



Un compteur encouragerait les déplacements actifs. (photo : ACTU)

## Recommandations d'aménagements résilients et durables

La vétusté des différentes infrastructures de la rue Fullum, l'absence d'arbres et l'inaccessibilité de ses trottoirs se traduisent par des espaces piétons peu conviviaux qui ne permettent pas des déplacements sécuritaires sur le kilomètre scolaire situé entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke. La réfection de la rue représente une opportunité à saisir qui permettra également l'apaisement de la circulation de transit aux heures de pointe et contribuera à une meilleure qualité de vie des résident-es du secteur.

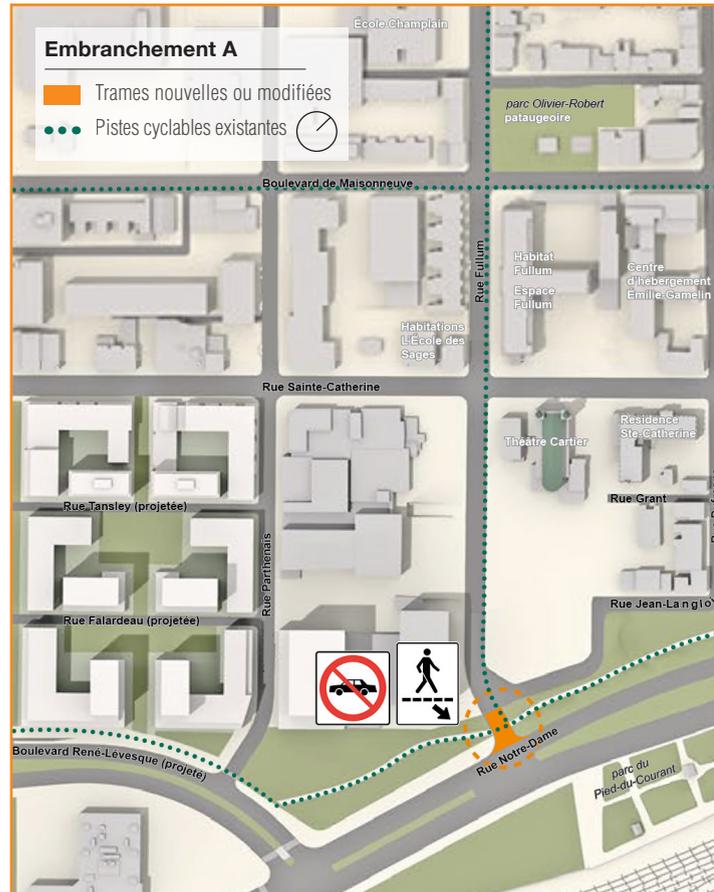
- 1 Rendre accessibles les espaces piétons de la rue Fullum entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame en élargissant les trottoirs
- 2 Prévoir une bande pour séparer la piste cyclable des espaces de stationnement (voir coupe suggérée au bas de la page 27)
- 3 Procéder à l'enfouissement du réseau électrique du tronçon entravant actuellement les trottoirs
- 4 Accroître le couvert végétal de la rue par l'installation d'une rive plantée d'arbres à même les nouveaux trottoirs
- 5 Aménager un sens unique d'une voie de circulation vers le nord ou le sud dans une optique d'apaisement de la circulation de transit (voir scénario de trame 1 ou 2 en page, 27)  
Dans le cadre de la modernisation de la rue Notre-Dame, préconiser une ouverture favorisant la traversée des piétons et des cyclistes sans permettre le passage à la circulation automobile (embranchement A, en page 26) ou permettre aux véhicules d'accéder au futur pôle des fonctionnaires sans possibilité de transiter au nord de la rue Sainte-Catherine (embranchement B, en page 26)
- 6
- 7 Comme proposé dans le précédent PPU du quartier Sainte-Marie, prolonger la rue Magnan vers l'ouest en la branchant à la rue Disraeli (voir scénario de trame 1 et 2, en page 27)
- 8 Encourager la Société immobilière du Québec à procéder à la mise en place d'un stationnement étagé ou sous-terrain dans la portion nord de l'îlot du Grand QG de la SQ et à l'aménagement d'un parc ou d'un jardin d'enfants dans la portion sud
- 9 Planter un sens unique dans la rue Larivière vers l'ouest entre la rue Fullum et l'avenue de Lorimier afin de restreindre la dense circulation de transit en provenance du pont Jacques-Cartier (voir scénario de trame 1 et 2, en page 27)
- 10 Éviter l'utilisation de camions semi-remorques pour les livraisons locales, notamment celles destinées à la SQ



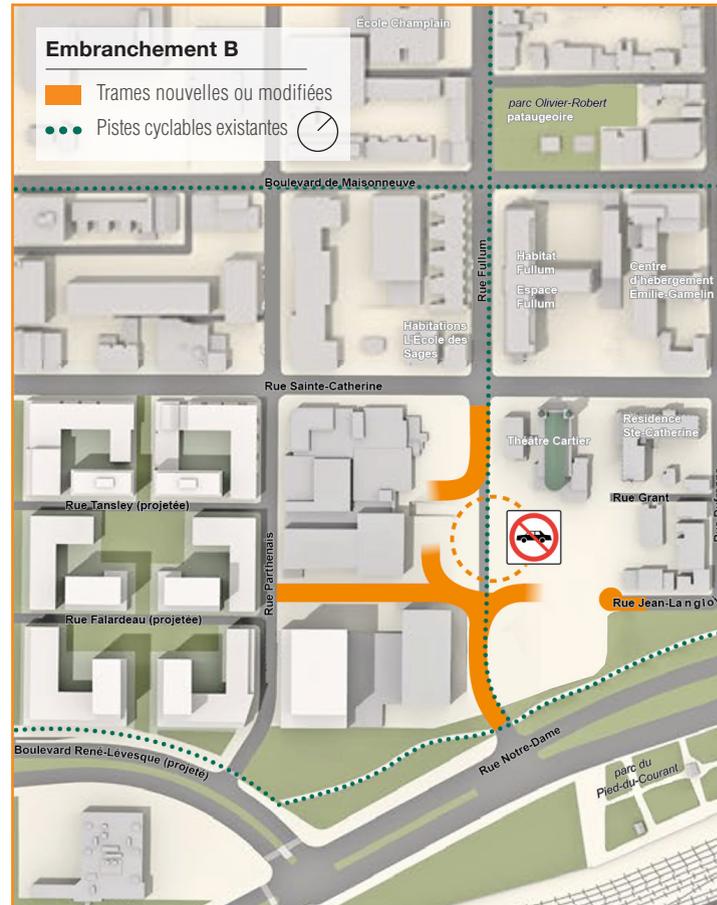
À l'instar de la Place de Castelneau, les espaces piétons pourront faire l'objet d'un embellissement devant les écoles et les dépanneurs lorsque les emprises de la rue Fullum seront redéfinies. (Photo : Blog « C'est toi ma Ville » de Carle Bernier-Genest)



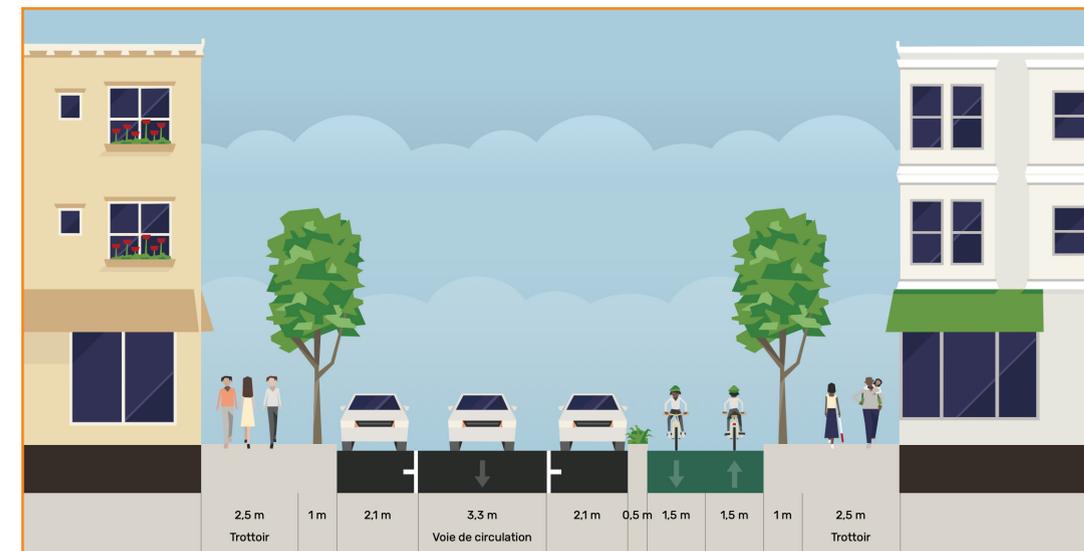
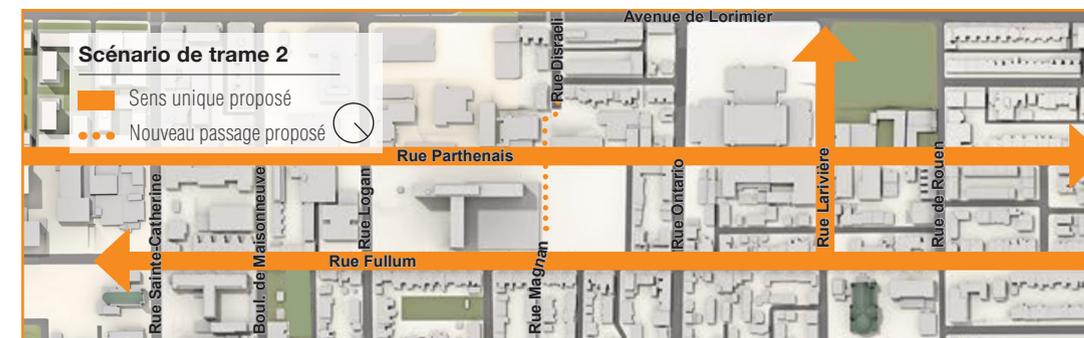
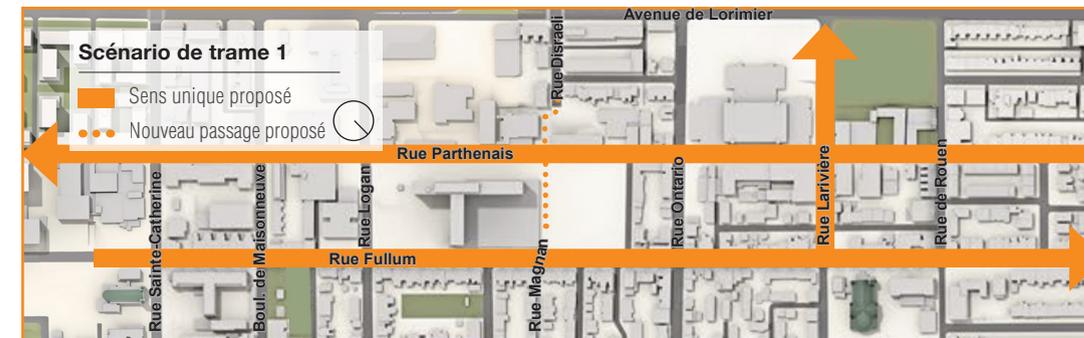
Un séparateur physique entre les voitures et les cyclistes procurerait un sentiment de bien-être et de sécurité.



Fond de carte de l'arrondissement Ville-Marie



Le trottoir de l'entrée des élèves pourrait être temporairement bonifié par du mobilier urbain à la place des stationnements. À plus long terme, le trottoir pourrait être élargi et verdi. L'école Champlain profiterait d'ailleurs d'une mise en valeur par une meilleure harmonisation, notamment de son revêtement et de sa fenestration, à l'emblématique édifice Wilfrid-Derome. Le manque de verdissage et l'absence de dialogue entre les deux édifices ont déjà été soulignés par l'OCPM. La clôture barbelée longeant la rue Fullum et ne servant plus au fonctionnement de l'ancienne prison pourrait être remplacée par un type d'installation plus convivial.



Comme un sens unique dirige la circulation vers le sud sur la rue Parthenais, un sens unique vers le nord sur la rue Fullum permettrait de réduire sa portion asphaltée et de sécuriser ses espaces piétons tout en maintenant la piste cyclable déjà en place. Un sens unique vers l'ouest sur la rue Larivière entre la rue Fullum et l'avenue de Lorimier apaiserait la dense circulation de transit qui s'accumule sur Fullum. Tel que recommandé par le PPU Sainte-Marie de 2012, le stationnement nord de la SQ pourrait permettre un lien est-ouest entre les rues Fullum et Parthenais et qui pourrait même rejoindre la rue Disraeli. (Fond de carte de l'arrondissement Ville-Marie)

Le sens unique existant sur la rue Parthenais pourrait être inversé vers le nord pour permettre un sens unique vers le sud sur la rue Fullum.

La rue Fullum a le potentiel de faire place à une promenade verte, tel que suggéré dans le Rapport des audiences publiques du secteur des Faubourgs de l'OCPM. Les 18 mètres de la rue Fullum permettent de larges espaces piétons ainsi qu'un séparateur physique entre la piste cyclable et la voie de stationnement.



**Manon Massé**  
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

Montréal, le 5 octobre 2020

**Objet : Appui pour le comité de la rue Fullum**

Madame la présidente de la commission,

Par la présente, je vous confirme mon appui au Comité de la rue Fullum et à sa démarche de dépôt d'un mémoire pour la consultation sur le secteur des Faubourgs.

Le Comité de la rue Fullum est un comité bénévole de citoyennes et de citoyens engagé.e.s qui ont à cœur leur rue, qui est un corridor scolaire et communautaire majeur dans le quartier. Moi-même résidente de cette rue, je comprends leurs préoccupations quant aux développements en lien avec le PPU des Faubourgs et les impacts qu'ils auront, notamment avec la connexion de la rue Fullum au boulevard Notre-Dame.

En effet, le PPU Sainte-Marie de 2012 recommandait des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue Fullum. Ces mêmes recommandations revenaient dans le rapport de consultation de l'OCPM pour PPU des Faubourgs en juillet 2019 mais ne s'y sont pas retrouvées dans la première version du PPU des Faubourgs en mars 2020. L'embranchement de Fullum et de Notre-Dame, peu importe qu'il y ait un sens unique ou non, irait dans le sens contraire des recommandations du PPU Sainte-Marie et de la volonté des citoyennes et citoyens qui y habitent.

À cet effet, à l'initiative du Comité de la rue Fullum, une pétition circule avec l'adhésion de pratiquement l'ensemble des résidentes et résidents de la rue Fullum et commence à être diffusé plus largement dans la circonscription.

Pour toutes ces raisons, je salue la mobilisation du comité et je les appuie dans le dépôt de leur mémoire pour la consultation publique du PPU des Faubourgs.

Solidairement,



**Manon Massé**  
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques à l'Assemblée nationale du Québec

Montréal, le 28 septembre 2020

Objet : SÉCURISATION, MISE AUX NORMES ET VERDISSEMENT DE LA RUE FULLUM

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal

Les résident.es et usager.ères de la rue Fullum entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke doivent composer avec une circulation de transit toujours croissante, alors que les trottoirs ne peuvent assurer la sécurité des piétons. La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, telle que proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à exacerber cette problématique. Les trottoirs étroits de ce tronçon de la rue Fullum, au statut de rue collectrice, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits en hiver. Près des rues Ontario et Sainte-Catherine, entre autres, ces trottoirs n'ont qu'un seul mètre de largeur de disponible, ce qui ne respecte pas les engagements énoncés dans la Politique municipale d'accessibilité universelle et la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Ces trottoirs bordent pourtant l'ancien couvent des sœurs de la Providence réhabilité à grand frais en résidences desservant une population âgée parmi laquelle certains se déplacent en fauteuil. Cette portion de la rue Fullum constitue également un important corridor scolaire au cœur du quartier Sainte-Marie : il comporte deux écoles primaires, une maison des jeunes ainsi que quatre centres de la petite enfance. La population en âge de fréquenter ces derniers est d'ailleurs en forte augmentation depuis une dizaine d'années, selon plusieurs directeurs.trices d'établissements.

Nous avons pris connaissance du PPU pour le quartier Sainte-Marie, datant de janvier 2012, et avons constaté qu'il recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum, en plus d'une amélioration du couvert végétal de cette dernière (p. 48). La rue Fullum ne compte pour l'instant pratiquement aucun arbre de la Ville, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, alors que ses usagers font face à un important îlot de chaleur aux abords de l'école Champlain et du quartier général de la Sûreté du Québec. Les recommandations d'apaisement de la circulation et d'une plantation d'arbres ont par ailleurs été réitérées dans le Rapport de consultation publique du secteur des Faubourgs publié par l'OCPM en juillet 2019 (p. 82 et 102). La mention de ces mesures est toutefois absente du PPU datée de mars 2020.

Nous avons de plus été informé que la Commission des services électriques de Montréal recommande d'enfouir les fils électriques précisément sur la portion Ville-Marie de la rue Fullum depuis la parution de son Plan directeur en 2006.

Pour les raisons évoquées plus haut, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum. Le maintien du rond-point au sud de la rue ainsi qu'une mise aux normes des trottoirs combinée à un verdissement auraient un effet positif majeur sur la qualité de vie des résident.es que nous desservons.

Nous comptons sur votre écoute et espérons que la Ville procédera à ces interventions. Nous croyons fermement que le PPU des Faubourgs et la restructuration de ce secteur de Ville-Marie représentent une opportunité à saisir qui rendrait possible un milieu de vie respectueux de l'environnement, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et encouragés.

Valérie Larouche  
Directrice générale



Montréal, 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Madame Valérie Plante**  
**Mairesse de Montréal, mairesse de l'arrondissement Ville-Marie**  
**800, boul. De Maisonneuve Est, 19e étage**  
**H2L 4L8, Montréal (Québec)**

**Objet :** Sécurisation, mise aux normes et verdissage de la rue Fullum

Bonjour Mme Plante,

Depuis ses débuts en 1981, la Maison des jeunes Quinka-buzz, située sur la rue Fullum, offre un milieu de vie dynamique aux jeunes de 11-18 ans, habitant le quartier Centre-Sud (Quartier Sainte-Marie). Soucieuse du bien-être et de la sécurité de nos jeunes, je vous écris aujourd'hui pour démontrer notre appui et soutien au comité de citoyens de la rue Fullum, sur les revendications à apporter à la rue Fullum.

Les résident.es et usager.ères de la rue Fullum entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke doivent composer avec une circulation de transit toujours croissante, alors que les trottoirs ne peuvent assurer la sécurité des piétons. La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, telle que proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à exacerber cette problématique. Les trottoirs étroits de ce tronçon de la rue Fullum, au statut de rue collectrice, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits en hiver. Près des rues Ontario et Sainte-Catherine, entre autres, ces trottoirs n'ont qu'un seul mètre de largeur de disponible, ce qui ne respecte pas les engagements énoncés dans la *Politique municipale d'accessibilité universelle* et la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Ces trottoirs bordent pourtant l'ancien couvent des sœurs de la Providence réhabilité à grand frais en résidences desservant une population âgée parmi laquelle, certains se déplaçant en fauteuil roulant. Cette portion de la rue Fullum constitue également un important corridor scolaire au cœur du quartier Sainte-Marie : il comporte deux écoles primaires, une maison des jeunes, Mères avec pouvoir et Logis Phare (organismes accueillant mères et enfants) ainsi que quatre centres de la petite enfance. La population en âge de fréquenter ces derniers est d'ailleurs en forte augmentation depuis une dizaine d'années, selon plusieurs directeurs.trices d'établissements.

Nous avons pris connaissance du PPU pour le quartier Sainte-Marie, datant de janvier 2012, et avons constaté qu'il recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum, en plus d'une amélioration du couvert végétal de cette dernière (p. 48). La rue Fullum ne compte pour l'instant pratiquement aucun arbre de la Ville, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, alors que ses usagers font face à un important îlot de chaleur aux abords de l'école



Champlain et du quartier général de la Sûreté du Québec. Les recommandations d'apaisement de la circulation et d'une plantation d'arbres ont par ailleurs été réitérées dans le Rapport de

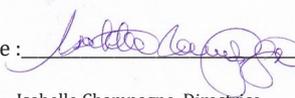
consultation publique du secteur des Faubourgs publié par l'OCPM en juillet 2019 (p. 82 et 102). La mention de ces mesures est toutefois absente du PPU datée de mars 2020.

Nous avons de plus été informé que la Commission des services électriques de Montréal recommande d'enfouir les fils électriques précisément sur la portion Ville-Marie de la rue Fullum depuis la parution de son Plan directeur en 2006.

Pour les raisons évoquées plus haut, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum. Le maintien du rond-point au sud de la rue ainsi qu'une mise aux normes des trottoirs combinée à un verdissage auraient un effet positif majeur sur la qualité de vie des résident.es que nous desservons.

Au nom des jeunes, nous comptons sur votre écoute, comme vous l'avez toujours fait et espérons que la Ville procédera à ces interventions. Nous croyons fermement que le PPU des Faubourgs et la restructuration de ce secteur de Ville-Marie représentent une opportunité à saisir qui rendrait possible un milieu de vie respectueux de l'environnement, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et encouragés.

Veillez Mme Plante, recevoir nos plus sincères salutations.

Signature :   
Isabelle Champagne, Directrice

Montréal, le 6 octobre 2020

**Objet : SÉCURISATION, MISE AUX NORMES ET VERDISSEMENT DE LA RUE FULLUM**

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal

Les résident.es et usager.ères de la rue Fullum entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke doivent composer avec une circulation de transit toujours croissante, alors que les trottoirs ne peuvent assurer la sécurité des piétons. La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, telle que proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à exacerber cette problématique. Les trottoirs étroits de ce tronçon de la rue Fullum, au statut de rue collectrice, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits en hiver. Près des rues Ontario et Sainte-Catherine, entre autres, ces trottoirs n'ont qu'un seul mètre de largeur de disponible, ce qui ne respecte pas les engagements énoncés dans la *Politique municipale d'accessibilité universelle* et la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Ces trottoirs bordent pourtant l'ancien couvent des sœurs de la Providence réhabilité à grand frais en résidences desservant une population âgée parmi laquelle certains se déplacent en fauteuil roulant. Cette portion de la rue Fullum constitue également un important corridor scolaire au cœur du quartier Sainte-Marie : il comporte deux écoles primaires, une maison des jeunes ainsi que quatre centres de la petite enfance. La population en âge de fréquenter ces derniers est d'ailleurs en forte augmentation depuis une dizaine d'années, selon plusieurs directeurs.trices d'établissements.

Nous avons pris connaissance du PPU pour le quartier Sainte-Marie, datant de janvier 2012, et avons constaté qu'il recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum, en plus d'une amélioration du couvert végétal de cette dernière (p. 48). La rue Fullum ne compte pour l'instant pratiquement aucun arbre de la Ville, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, alors que ses usagers font face à un important îlot de chaleur aux abords de l'école Champlain et du quartier général de la Sûreté du Québec. Les recommandations d'apaisement de la circulation et d'une plantation d'arbres ont par ailleurs été réitérées dans le Rapport de consultation publique

du secteur des Faubourgs publié par l'OCPM en juillet 2019 (p. 82 et 102). La mention de ces mesures est toutefois absente du PPU datée de mars 2020.

Nous avons de plus été informés que la Commission des services électriques de Montréal recommande d'enfouir les fils électriques précisément sur la portion Ville-Marie de la rue Fullum depuis la parution de son Plan directeur en 2006.

Pour les raisons évoquées plus haut, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum. Le maintien du rond-point au sud de la rue ainsi qu'une mise aux normes des trottoirs combinée à un verdissement auraient un effet positif majeur sur la qualité de vie des résident.es que nous desservons.

Nous comptons sur votre écoute et espérons que la Ville procédera à ces interventions. Nous croyons fermement que le PPU des Faubourgs et la restructuration de ce secteur de Ville-Marie représentent une opportunité à saisir qui rendrait possible un milieu de vie respectueux de l'environnement, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et encouragés.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de recevoir mes salutations distinguées,



Geoffrey Gaquère  
Directeur artistique et codirecteur général  
Espace Libre  
1945 rue Fullum  
Montréal, Québec, H2K 3N3

Objet : SÉCURISATION, MISE AUX NORMES ET VERDISSEMENT DE LA RUE FULLUM

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal

Les résident.es et usager.ères de la rue Fullum entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke doivent composer avec une circulation de transit toujours croissante, alors que les trottoirs ne peuvent assurer la sécurité des piétons. La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, telle que proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à exacerber cette problématique. Les trottoirs étroits de ce tronçon de la rue Fullum, au statut de rue collectrice, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits en hiver. Près des rues Ontario et Sainte-Catherine, entre autres, ces trottoirs n'ont qu'un seul mètre de largeur de disponible, ce qui ne respecte pas les engagements énoncés dans la *Politique municipale d'accessibilité universelle* et la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Ces trottoirs bordent pourtant l'ancien couvent des sœurs de la Providence réhabilité à grand frais en résidences desservant une population âgée parmi laquelle certains se déplacent en fauteuil roulant. Cette portion de la rue Fullum constitue également un important corridor scolaire au cœur du quartier Sainte-Marie : il comporte deux écoles primaires, une maison des jeunes ainsi que quatre centres de la petite enfance. La population en âge de fréquenter ces derniers est d'ailleurs en forte augmentation depuis une dizaine d'années, selon plusieurs directeurs.trices d'établissements.

Nous avons pris connaissance du PPU pour le quartier Sainte-Marie, datant de janvier 2012, et avons constaté qu'il recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum, en plus d'une amélioration du couvert végétal de cette dernière (p. 48). La rue Fullum ne compte pour l'instant pratiquement aucun arbre de la Ville, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, alors que ses usagers font face à un important îlot de chaleur aux abords de l'école Champlain et du quartier général de la Sûreté du Québec. Les recommandations d'apaisement de la circulation et d'une plantation d'arbres ont par ailleurs été réitérées dans le Rapport de consultation publique du secteur des Faubourgs publié par l'OCPM en juillet 2019 (p. 82 et 102). La mention de ces mesures est toutefois absente du PPU datée de mars 2020.

Nous avons de plus été informés que la Commission des services électriques de Montréal recommande d'enfouir les fils électriques précisément sur la portion Ville-Marie de la rue Fullum depuis la parution de son Plan directeur en 2006.

Pour les raisons évoquées plus haut, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum. Le maintien du rond-point au sud de la rue ainsi qu'une mise aux normes des trottoirs combinée à un verdissement auraient un effet positif majeur sur la qualité de vie des résident.es que nous desservons.

Nous comptons sur votre écoute et espérons que la Ville procédera à ces interventions. Nous croyons fermement que le PPU des Faubourgs et la restructuration de ce secteur de Ville-Marie représentent une opportunité à saisir qui rendrait possible un milieu de vie respectueux de l'environnement, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et encouragés.

Sabine Tutellier-de Peyrelongue,  
Directrice générale, CPE Ki-Ri,



www.cpeducarrefour.qc.ca

Bureau coordonnateur Garde en milieu familial 2025, rue Fullum, bureau 101 Montréal, QC H2K 3N5 Téléphone : 514-526-8444 Télécopieur : 514-526-8120	Installation Fullum 2025, rue Fullum, bureau 101 Montréal, QC H2K 3N5 Téléphone : 514-526-8444 Télécopieur : 514-526-6665	Installation Provençale 2355, rue Provençale Montréal, QC H2K 4P9 Téléphone : 514-526-3241 Télécopieur : 514-526-3864	Installation Sainte-Catherine 3131, rue Sainte-Catherine Est Montréal, QC H1W 2C1 Téléphone : 514-507-1393 Télécopieur : 514-507-7129
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le 26 octobre 2020,

Objet : SÉCURISATION, MISE AUX NORMES ET VERDISSEMENT DE LA RUE FULLUM

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal

Les résident.es et usager.ères de la rue Fullum entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke doivent composer avec une circulation de transit toujours croissante, alors que les trottoirs ne peuvent assurer la sécurité des piétons. La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, telle que proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à exacerber cette problématique. Les trottoirs étroits de ce tronçon de la rue Fullum, au statut de rue collectrice, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits en hiver. Près des rues Ontario et Sainte-Catherine, entre autres, ces trottoirs n'ont qu'un seul mètre de largeur de disponible, ce qui ne respecte pas les engagements énoncés dans la *Politique municipale d'accessibilité universelle et la Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Ces trottoirs bordent pourtant l'ancien couvent des sœurs de la Providence réhabilité à grand frais en résidences desservant une population âgée parmi laquelle certains se déplacent en fauteuil roulant. Cette portion de la rue Fullum constitue également un important corridor scolaire au cœur du quartier Sainte-Marie : il comporte deux écoles primaires, une maison des jeunes ainsi que quatre centres de la petite enfance. La population en âge de fréquenter ces derniers est d'ailleurs en forte augmentation depuis une dizaine d'années, selon plusieurs directeurs.trices d'établissements.

Nous avons pris connaissance du PPU pour le quartier Sainte-Marie, datant de janvier 2012, et avons constaté qu'il recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum, en plus d'une amélioration du couvert végétal de cette dernière (p. 48). La rue Fullum ne compte pour l'instant pratiquement aucun arbre de la Ville, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, alors que ses usagers font face à un important îlot de chaleur aux abords de l'école Champlain et du quartier général de la Sécurité du Québec. Les recommandations d'apaisement de la circulation et d'une plantation d'arbres ont par ailleurs été réitérées dans le Rapport de consultation publique du secteur des Faubourgs publié par l'OCPM en juillet 2019 (p. 82 et 102). La mention de ces mesures est toutefois absente du PPU datée de mars 2020.



www.cpeducarrefour.qc.ca

Bureau coordonnateur Garde en milieu familial 2025, rue Fullum, bureau 101 Montréal, QC H2K 3N5 Téléphone : 514-526-8444 Télécopieur : 514-526-8120	Installation Fullum 2025, rue Fullum, bureau 101 Montréal, QC H2K 3N5 Téléphone : 514-526-8444 Télécopieur : 514-526-6665	Installation Provençale 2355, rue Provençale Montréal, QC H2K 4P9 Téléphone : 514-526-3241 Télécopieur : 514-526-3864	Installation Sainte-Catherine 3131, rue Sainte-Catherine Est Montréal, QC H1W 2C1 Téléphone : 514-507-1393 Télécopieur : 514-507-7129
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nous avons de plus été informés que la Commission des services électriques de Montréal recommande d'enfouir les fils électriques précisément sur la portion Ville-Marie de la rue Fullum depuis la parution de son Plan directeur en 2006.

Pour les raisons évoquées plus haut, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum. Le maintien du rond-point au sud de la rue ainsi qu'une mise aux normes des trottoirs combinée à un verdissement auraient un effet positif majeur sur la qualité de vie des résident.es que nous desservons.

Nous comptons sur votre écoute et espérons que la Ville procédera à ces interventions. Nous croyons fermement que le PPU des Faubourgs et la restructuration de ce secteur de Ville-Marie représentent une opportunité à saisir qui rendrait possible un milieu de vie respectueux de l'environnement, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et encouragés.

André Rémillard  
Directeur général



Centre de la petite enfance Topinambour

2315, rue Fullum  
Montréal (Québec)  
H2K 3P3  
Tél.: (514) 525-4994  
Télec.: (514) 525-4995  
Site internet: www.cpetopinambour.ca

Objet : SÉCURISATION, MISE AUX NORMES ET VERDISSEMENT DE LA RUE FULLUM

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal

Les résident.es et usager.ères de la rue Fullum entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke doivent composer avec une circulation de transit toujours croissante, alors que les trottoirs ne peuvent assurer la sécurité des piétons. La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, telle que proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à exacerber cette problématique. Les trottoirs étroits de ce tronçon de la rue Fullum, au statut de rue collectrice, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits en hiver. Près des rues Ontario et Sainte-Catherine, entre autres, ces trottoirs n'ont qu'un seul mètre de largeur de disponible, ce qui ne respecte pas les engagements énoncés dans la *Politique municipale d'accessibilité universelle* et la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Ces trottoirs bordent pourtant l'ancien couvent des sœurs de la Providence réhabilité à grand frais en résidences desservant une population âgée parmi laquelle certains se déplacent en fauteuil roulant. Cette portion de la rue Fullum constitue également un important corridor scolaire au cœur du quartier Sainte-Marie : il comporte deux écoles primaires, une maison des jeunes ainsi que quatre centres de la petite enfance. La population en âge de fréquenter ces derniers est d'ailleurs en forte augmentation depuis une dizaine d'années, selon plusieurs directeurs.trices d'établissements.

Nous avons pris connaissance du PPU pour le quartier Sainte-Marie, datant de janvier 2012, et avons constaté qu'il recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum, en plus d'une amélioration du couvert végétal de cette dernière (p. 48). La rue Fullum ne compte pour l'instant pratiquement aucun arbre de la Ville, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, alors que ses usagers font face à un important îlot de chaleur aux abords de l'école Champlain et du quartier général de la Sûreté du Québec. Les recommandations d'apaisement de la circulation et d'une plantation d'arbres ont par ailleurs été réitérées dans le Rapport de consultation publique du secteur des Faubourgs publié par l'OCPM en juillet 2019 (p. 82 et 102). La mention de ces mesures est toutefois absente du PPU datée de mars 2020.

Nous avons de plus été informés que la Commission des services électriques de Montréal recommande d'enfouir les fils électriques précisément sur la portion Ville-Marie de la rue Fullum depuis la parution de son Plan directeur en 2006.

Pour les raisons évoquées plus haut, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum. Le maintien du rond-point au sud de la rue ainsi qu'une mise aux normes des trottoirs combinée à un verdissement auraient un effet positif majeur sur la qualité de vie des résident.es que nous desservons.

Nous comptons sur votre écoute et espérons que la Ville procédera à ces interventions. Nous croyons fermement que le PPU des Faubourgs et la restructuration de ce secteur de Ville-Marie représentent une opportunité à saisir qui rendrait possible un milieu de vie respectueux de l'environnement, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et encouragés.

Caroline Côté  
Directrice générale

Montréal, le 07 octobre 2020

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal

**Objet : Appui pour la sécurisation, la mise aux normes et le verdissement de la rue Fullum entre Sherbrooke et Ste-Catherine.**

Bonjour Mme Plante,

A titre d'organisme de loisirs communautaire implanté dans le quartier Ste-Marie depuis 1979 le Centre récréatif Poupard est au fait de la réalité du quartier et de la situation vécue sur la rue Fullum. La circulation est grande, rapide ou bloquée à l'heure de pointe avec son lot d'impatience des conducteurs qui souvent respectent minimalement les accès aux piétons. Ceux-ci sont utilisés par des enfants d'âge scolaire, leur famille et des personnes âgées à mobilité réduite. Effectivement, une résidence pour personnes âgées, un centre de jeunes, 4 Centres à la petite enfance et 2 écoles primaires sont situées sur la rue Fullum. Leurs utilisateurs s'y rendent à toutes heures du jour et se déplacent sur des trottoirs étroits (- d'un mètre par endroit) et encombrés laissant peu de place aux piétons en été et encore moins en hiver.

La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à augmenter l'achalandage et donc les risques pour les enfants et résidents du secteur. Les trottoirs étroits de la rue Fullum, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits l'hiver. En 2012, le PPU du quartier Sainte-Marie, recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum et une amélioration du couvert végétal (p. 48). Il y a pratiquement aucun arbre entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine! Ceux-ci auraient un effet réducteur sur l'îlot de chaleur présent aux abords de l'école Champlain et du quartier général de la Sûreté du Québec. Ces recommandations d'apaisement de la circulation et de plantation d'arbres ont par ailleurs été réitérées dans le Rapport de consultation publique du secteur des Faubourgs publié par l'OCPM en juillet 2019 (p. 82 et 102) mais le PPU de mars 2020 n'en tient pas compte. Également, la Commission des services électriques de Montréal recommande d'enfouir les fils électriques sur la portion Ville-Marie de la rue Fullum depuis la parution de son Plan directeur en 2006.

Pour toutes ces raisons visant l'amélioration de la sécurité et du bien-être des résidents, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum : le maintien du rond-point au sud de la rue, la mise aux normes des trottoirs et le verdissement de la rue pour la qualité de vie des résidents du quartier. Nous espérons que vous prêterez l'oreille à ces demandes légitimes et que le PPU des

Faubourgs en tiendra compte pour faire de notre milieu un environnement sûr, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et facilités.



Carole Daraïche,  
Directrice générale



Claudia Marcoux,  
Présidente du CA

Montréal, 20 octobre 2020

Att : Comité de la rue Fullum

**Objet : Lettre d'appui dans le cadre du PPU des Faubourgs**

À qui de droit,

Récemment, le Comité de la rue Fullum a contacté la directrice de la Société écocitoyenne de Montréal (SEM) afin de solliciter l'appui de l'organisme aux démarches entreprises par le Comité de la rue Fullum. Comme il se doit, la directrice en a informé les administrateurs lors de la réunion du conseil d'administration de la SEM du 24 septembre 2020. Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des détails des demandes que votre comité soulève ainsi que les solutions qu'il propose et appuie à l'unanimité ses solutions alternatives à l'ouverture de la rue Fullum sur la rue Notre-Dame ; la mise en place de solutions sécuritaires en regard à l'étroitesse des trottoirs ; ainsi que son insistance à répondre à la volonté des citoyens de développer le verdissement tout le long de la rue Fullum qui en est absente.

Bien que les recommandations contenues dans le PPU pour le quartier Sainte-Marie datent de janvier 2012, aucune de celles-ci n'a été implantée. Par conséquent, le conseil d'administration de la SEM, en reconnaissant les inquiétudes du Comité de la rue Fullum et en respect de sa mission, souhaite que l'arrondissement de Ville-Marie réponde favorablement aux demandes du Comité de la rue Fullum.

Veillez recevoir nos sincères salutations.

Le conseil d'administration de la Société écocitoyenne de Montréal :

- *André Gagnon, président*
- *Marie-Hélène Gauthier, vice-présidente*
- *François Desaulniers, trésorier*
- *Gilbert St-Arnaud, secrétaire*
- *Barbara Ulrich, administratrice*
- *Anne Évangéline Le Blanc, administratrice*
- *Marianne Forgues, administratrice*

Conseil d'Établissement de l'école Champlain  
Noémie Roche, Présidente  
2260 rue Logan, coin Fullum  
Montréal, QC, H2K 4K7

Ce 16-09-2020

Objet : Sécurité aux abords de l'école Champlain et sur la rue Fullum

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal

Par la présente, je vous confirme l'appui du Conseil d'Établissement de l'école Champlain au comité de la rue Fullum et à sa démarche de dépôt d'un mémoire. Après m'avoir informé de leurs démarches, j'ai participé à la rencontre avec Mme Sophie Mauzerolle, conseillère au district de Sainte-Marie, organisée dans la cour de notre école avec l'appui de la direction, qui nous a gracieusement prêté du matériel pour assurer une rencontre sécuritaire. Notre Conseil a adopté une résolution me permettant d'apporter notre appui formel au Comité.

Les élèves de l'école Champlain et leurs familles résident.es et usager.ères de la rue Fullum entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke doivent composer avec une circulation de transit toujours croissante, alors que les trottoirs ne peuvent assurer la sécurité des piétons. La signalisation d'un arrêt au coin de l'école est fréquemment oubliée par des conducteurs pressés. Notre brigadière n'est malheureusement pas en poste à tous les moments où des élèves traversent. Elle doit elle-même parfois intervenir auprès de certains conducteurs impatients.

La suggestion d'ouvrir la circulation de la rue Notre-Dame sur la rue Fullum, telle que proposée dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, contribuerait à exacerber cette problématique. Les trottoirs étroits de ce tronçon de la rue Fullum, au statut de rue collectrice, sont parsemés de poteaux électriques qui empêchent un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue à de nombreux endroits en hiver.

Cette portion de la rue Fullum constitue également un important corridor scolaire au cœur du quartier Sainte-Marie : il comporte deux écoles primaires, une maison des jeunes ainsi que quatre centres de la petite enfance.

Nous avons pris connaissance du PPU pour le quartier Sainte-Marie, datant de janvier 2012, et avons constaté qu'il recommandait un apaisement de la circulation et une redéfinition des emprises de la rue Fullum, en plus d'une amélioration du couvert végétal de cette dernière (p. 48). La rue Fullum ne compte pour l'instant pratiquement aucun arbre de la Ville, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, alors que ses usagers font face à un important îlot de chaleur aux abords de l'école Champlain et du quartier général de la Sûreté du Québec. D'ailleurs le parc Olivier-Robert qui vient d'être rénové dispose d'une pataugeoire avec très peu d'ombre, quelques arbres plantés par la Ville auraient un impact immédiat sur la chaleur ressentie proche de la pataugeoire les journées les plus chaudes et permettraient aux familles et aux jeunes enfants d'en profiter plus longuement. La cour de l'école Champlain donnant sur la rue Fullum, le verdissement de cette dernière profiterait directement aux élèves et aux organismes jeunesse qui utilisent la cour l'été. Tout le monde bénéficierait d'un environnement d'une meilleure qualité et souffriraient là encore, moins de la chaleur.

Pour les raisons évoquées plus haut, nous appuyons les demandes du Comité de la rue Fullum. Le maintien du rond-point au sud de la rue ainsi qu'une mise aux normes des trottoirs combinée à un verdissement auraient un effet positif majeur sur la qualité de vie des résident.es que nous desservons.

Nous comptons sur votre écoute et espérons que la Ville procédera à ces interventions. Nous croyons fermement que le PPU des Faubourgs et la restructuration de ce secteur de Ville-Marie représentent une opportunité à saisir qui rendrait possible un milieu de vie respectueux de l'environnement, convivial et dans lequel les déplacements actifs et durables seraient sécurisés et encouragés.

Au nom du Conseil d'Établissement de l'école Champlain,  
Noémie Roche, Présidente



# COMITÉ DE LA RUE FULLUM

POUR UN MILIEU DE VIE SÉCURITAIRE ET CONVIVIAL



## Danger! Risque de collision!

La Ville de Montréal et l'arrondissement Ville-Marie s'apprentent à connecter la rue Fullum à la rue Notre-Dame. C'est ce que confirme le Programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs publié en mars dernier. Sur la rue d'Iberville, les travaux pour retirer 2 des 4 voies de circulation ont déjà débuté et une intervention similaire a été annoncée par l'arrondissement pour la rue Frontenac. De telles interventions sont de plus projetées pour les autres artères du secteur. Ces mesures combinées auront un impact majeur sur le trafic de la rue Fullum. Il apparaît plus que questionnable de lui réserver ce sort. Déjà forcés à cohabiter avec un important parc automobile en plus d'une activité de camionnage non négligeable, les résident.es et usager.ères de la rue Fullum ouverte sur Notre-Dame feront face à un véritable corridor de transit lourd qui rendrait l'expérience piétonne carrément dangereuse.

Rappelons que la rue Fullum, dans l'entière de son segment Ville-Marie, constitue officiellement un corridor scolaire qui comporte un théâtre, deux écoles primaires, plusieurs CPE, deux résidences pour aînés ainsi qu'une maison des jeunes sans compter ses parcs. Les poteaux électriques, plantés au milieu des trottoirs étroits, empêchent actuellement un déneigement adéquat, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue. Ce comité demande à ce qu'elle soit sécurisée pour les piétons par l'élargissement de ses trottoirs, par l'enfouissement de ses lignes électriques et par le maintien du rond-point près de Notre-Dame. Il demande aussi à ce qu'elle devienne plus conviviale et respectueuse de l'environnement par une plantation d'arbres qui atténuerait l'effet des nombreux îlots de chaleur du quartier.

Nous vous invitons à vous joindre au Comité de la rue Fullum sur Facebook afin de rester informé.e quant à une pétition à venir!



Les dernières cartes interactives du PPU des Faubourgs montrent les nouvelles rues projetées avec la rue Notre-Dame qui ouvre la rue Fullum à la circulation.



Des embouteillages sur la rue Notre-Dame aux abords du pont Jacques-Cartier mettent à rude épreuve la patience des automobilistes. Selon un rapport de Projet Montréal, l'achalandage de la rue Notre-Dame Est est de 100 000 véhicules par jour entre le centre-ville et les rues Frontenac et Iberville. (Photo : Simon-Marc Charron)



Tandis que les rues parallèles du secteur (De Lorimier, Parthenais, Iberville et Frontenac) profitent de l'enfouissement des fils, les poteaux électriques au milieu des trottoirs étroits de la rue Fullum interdisent toujours le déneigement par endroits malgré quelques nouvelles saillies aux abords des écoles primaires Champlain (ci-haut) et Jean-Baptiste-Meilleur (ci-contre). Parents et enfants doivent donc marcher dans la rue. Il s'agit pourtant d'un important corridor scolaire dans le quartier. L'arrondissement Ville-Marie compte de plus l'ouvrir sur la rue Notre-Dame.

Tract distribué aux résident.es du quartier au courant de l'été 2020

## MOTIFS DE LA PRÉSENTE PÉTITION

- La rue Fullum entre Sherbrooke et Notre-Dame constitue un corridor scolaire qui comprend deux écoles primaires, quatre CPE, deux résidences pour personnes âgées et à mobilité réduite, une maison des jeunes ainsi qu'un théâtre. Ouvrir la rue Fullum sur la rue Notre-Dame ne ferait qu'augmenter la circulation et le risque d'accidents impliquant des véhicules pendant les heures critiques des déplacements scolaires.
- Les trottoirs de la rue Fullum entre Sherbrooke et Notre-Dame sont très étroits (1m par endroits!) et par conséquent très peu entretenus. Les poteaux électriques en plein milieu de ceux-ci nuisent au déneigement. Les chenillettes ne peuvent en déneiger certaines sections l'hiver, obligeant parents et enfants à marcher dans la rue pour se rendre à l'école.
- La Commission des services électrique de Montréal recommande l'enfouissement des fils depuis 2006. Il s'agit de la dernière rue d'envergure (qui n'est pas une rue locale) de tout l'arrondissement Ville-Marie qui n'a pas bénéficié d'une telle intervention. Actuellement, les fils sont à portée de main des résidents depuis les balcons à certains endroits, ce qui contrevient aux règles de sécurité en vigueur. Les rues parallèles immédiates comme Iberville et Frontenac, ont déjà bénéficié d'un enfouissement des fils électriques dans le passé, tout comme la rue Parthenais qui est pourtant plus étroite et moins densément peuplée. Ces trois dernières font ou feront l'objet de bonifications additionnelles alors que les trottoirs de la rue Fullum demeurent inchangés depuis les années 1960.
- L'îlot de chaleur du Grand Quartier général de la Sûreté du Québec rend la marche sur la rue Fullum difficilement supportable en été. Il s'agit d'un problème déjà bien documenté par la Ville qui tarde malheureusement à agir. La plantation d'arbres est recommandée depuis le Programme particulier d'urbanisme (PPU) Sainte-Marie de 2012, mais aucune action ne se concrétise. La Ville a déjà planté des arbres sur la quasi-totalité des rues du quartier, dont seulement deux arbres chétifs près de l'intersection Fullum et Ontario.
- Le rapport de consultation publique sur le PPU du quartier Sainte-Marie publié en 2011 recommande, entre autres mesures d'urbanisme, la densification de l'îlot occupé par le Grand Quartier général de la Sûreté du Québec, «la mise en place des mesures d'apaisement de la circulation sur les rues Parthenais et Fullum» ainsi que «la redéfinition des emprises des rues par l'amélioration du couvert végétal» (p.73). Ces recommandations avaient été réitérées dans la version finale PPU du quartier Sainte-Marie datant de janvier 2012. Elles sont émises une troisième fois dans le rapport de consultation publique du secteur des Faubourgs de l'OCPM publié le 26 juillet 2019 qui recommandait de mettre en place des «mesures d'apaisement de la circulation dans le contexte du redéveloppement du secteur, notamment dans les rues Parthenais et Fullum» (p.102). Ce dernier rapport contient une figure (p.19) qui montre d'ailleurs que le rond-point au sud de Fullum était bien maintenu en début des audiences. Nous ne comprenons pas pourquoi toutes ces recommandations ont été mises de côté dans la version finale du PPU des Faubourgs publiée en mars 2020.
- Dans les arrondissements avoisinant Ville-Marie (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont-La Petite-Patrie, Le Plateau-Mont-Royal), des efforts considérables sont déployés depuis des années pour réduire la circulation automobile et ainsi améliorer les conditions de vie des résident.es en créant des milieux de vie à échelle humaine, inclusifs et durables. Pourquoi en serait-il autrement pour les résident.es du quartier Sainte-Marie?

À gauche, le tract que le Comité a distribué au mois de juillet 2020 et, ci-contre, les motifs justifiant la pétition lancée au mois d'août dernier.



<< **I** l faut créer l'action, parce que  
l'action crée le mouvement,  
et que le mouvement entraîne  
des individus. >>  
-Christian Le Guillochet-

